

Sécurité et protection des données

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Personnels de direction
(directeurs, responsable de services)

Durée

2 jours

Lieux & dates

Interlocuteur Opcos Santé

Pour l'INTRA : Contactez votre conseiller emploi-formation

Dates sur demande

Contexte

La révolution numérique en cours, qui a favorisé dans les établissements la mise en place d'une culture de l'écrit et de logiciels de dossiers de l'utilisateur/patient impose aux établissements de sécuriser davantage les données sensibles des personnes accueillies.

Face aux phénomènes de cybercriminalité, hacking, qui touchent potentiellement les données qui circulent via internet, les systèmes d'information et de partage de data, des règles plus fermes s'imposent alors aux structures. Il y a aujourd'hui un fort enjeu de sécurité des données avec le RGPD (règlement général sur la protection des données). Ce texte pose « la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel » comme « un droit fondamental ». Le RGPD est un texte exigeant en matière de protection des données personnelles. Or, si la contrainte légale est bien comprise par le secteur, rares sont ceux qui en s'en sont approprié l'enjeu. Le RGPD n'est certes pas une totale nouveauté pour les établissements, mais une démarche importante reste à engager. Il est aujourd'hui difficile de mobiliser les équipes de direction à s'emparer de ce sujet, face aux difficultés budgétaires, à l'alourdissement des situations des usagers qu'ils accompagnent et aux multiples contraintes réglementaires qui s'accumulent.

Objectifs

- ⇒ Intégrer les aspects juridiques et réglementaires liés aux systèmes d'informations des patients/usagers dans le secteur ESSMS
- ⇒ Faire un état des lieux des risques encourus dans son établissement
- ⇒ Mettre une démarche de sécurisation et de protection des données
- ⇒ Renforcer la responsabilité des professionnels et leur rôle dans la démarche

Prérequis

Aucun

Contenu

La société de l'information aujourd'hui

- ⇒ Le contexte de la transition numérique
- ⇒ Les enjeux pour son établissement
- ⇒ Les principaux risques liés aux technologies de l'information

Le RGPD : ce qui change pour les professionnels

- ⇒ Périmètre et principes fondamentaux
- ⇒ Les acteurs et les responsabilités respectives
- ⇒ Focus sur les points propres à son établissement

Les étapes essentielles pour se mettre en conformité

- ⇒ Les 6 étapes clés de la mise en conformité

- ➡ Les impacts de cette mise en conformité
- ➡ La boîte à outils et la feuille de route pour respecter la réglementation